

# Treillières

infos n°61  
MAI  
2014

Magazine d'information et d'actualité de la commune de Treillières

[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)

## La nouvelle équipe municipale

### Objectifs et engagements





## Contacter le magazine

communication@treillieres.fr

### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie,  
44119 Treillières cedex  
Tél. 02 40 94 64 16

### Horaires :

Lundi au vendredi  
9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30  
(mairie fermée le jeudi après-midi).  
Permanence état civil et formalités :  
Samedi de 9h00 à 12h00.

### Direction de l'aménagement, urbanisme et services techniques

Accueil du public de 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi  
Les après-midi sur rendez-vous uniquement.

### Numéro 61 : mai 2014

Edition Spéciale du Magazine d'information et d'actualité de la commune de Treillières.

Photo de couverture : © Municipalité de Treillières

Directeur de publication : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou

Coordination et rédaction : Service communication

Crédit photos : © Municipalité de Treillières

Réalisation : Impression Visuelle - Treillières

Imprimerie : Cartoffset - Vigneux de Bretagne

Tirage : 3550 exemplaires

Distribution : Guy W. Services

Dépôt légal à parution.



### PROCHAIN MAGAZINE MUNICIPAL

Date de distribution : à partir du 13 juin 2014

Possibilité de télécharger le magazine sur : [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)



Photo de couverture : Le maire, Alain Royer, et son équipe municipale.

**1<sup>er</sup> rang** (gauche à droite) : Emmanuel Renoux, Martine Morel, Gil Rannou, Catherine Cadou, Alain Royer, Yvon Lerat, Catherine Henry, Rémy Rolland.

**2<sup>e</sup> rang** : Alain Blanchard, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais, Soumia Bahiraei, Thierry Gicquel, Michaël Mendes, Michel Rincé, Marie-Madeleine Régnier, Frédéric Chapeau.

**3<sup>e</sup> rang** : Elisa Drion, Valérie Robert, Magali Lemasson, Gwénola Lebreton, Philippe Lebastard.

**4<sup>e</sup> rang** : Jean-Claude Salau, Lionel Brossault, Isabelle Grolleau, Florence Cabresin, Chantal Perruchet.

**Absents sur la photo** : Damien Clouet, Catherine Renaudeau.

ÉVÈNEMENT  
Rendez-vous  
à Grandchamp



LES COMMISSIONS  
en détails

14

EXPRESSION LIBRE

15

BUREAU MUNICIPAL  
Les objectifs des élus  
délégués à :



L'administration générale  
et aux ressources \_\_\_\_\_ 4

Aux travaux  
et infrastructures \_\_\_\_\_ 5

L'aménagement  
et grands projets \_\_\_\_\_ 6

La petite enfance - enfance  
jeunesse et action sociale \_\_\_\_\_ 8

La vie scolaire  
et restauration \_\_\_\_\_ 9

La proximité,  
tranquillité publique,  
commerce et artisanat \_\_\_\_\_ 10

La vie associative  
et sportive \_\_\_\_\_ 11

L'animation locale,  
culture et patrimoine \_\_\_\_\_ 12

La CCEG et vous \_\_\_\_\_ 13



Mes très chers concitoyens,

Le 23 mars dernier, avec 59,70 % des suffrages exprimés, vous avez apporté un large soutien à la liste que j'avais l'honneur de conduire aux élections communales.

En participant à plus de 70 % au scrutin municipal, vous avez ainsi témoigné de la meilleure façon qui soit, de tout l'intérêt que vous portiez à la vie locale.

Vous m'avez désigné, pour les six prochaines années, Maire de toutes les Treilliéraines et de tous les Treilliérains, et je vous en remercie.

Je mesure l'ampleur de la mission à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de vous. Je serai digne de cette grande responsabilité et m'engage à être un maire proche de chacun et chacune d'entre vous. Je souhaite donc poursuivre le travail accompli sur la base de notre programme 2014-2020, en mettant mes compétences et toute ma détermination au service de notre commune et de ses habitants.

Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information et le développement de la participation.

Pour m'accompagner et m'épauler dans ce mandat, j'ai choisi une équipe de qualité, composée de 22 élus de la majorité, femmes et hommes de grandes compétences, animés par un seul objectif : l'avenir de la commune de Treillières. Nous, élus, serons dignes de la confiance que vous nous avez témoignée lors de ces élections municipales.

L'équipe municipale que je mène, a bien conscience des situations difficiles que connaissent bon nombre de familles treilliéraines. Et c'est particulièrement dans ces périodes que nous devons être, plus encore, aux côtés de nos concitoyens, et que nous devons améliorer les prises en charge, ainsi que les démarches solidaires en direction des populations les plus fragiles.

Ensemble, avec le personnel communal, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité, plus moderne, plus réactif et, mieux à même de prendre en compte vos besoins et vos attentes multiples.

J'ai pris, au cours de la campagne, douze engagements. Ils concernent les finances communales, l'habitat, le cadre de vie, la mobilité, la proximité, l'environnement, l'éducation, l'enfance-jeunesse, l'action sociale, les seniors, la culture et le sport.

Je m'engage avec mon équipe à appliquer, tout au long du mandat, le programme pour lequel vous nous avez élus. J'ai confié, par délégations, la mise en oeuvre de ces engagements à 8 adjoints et 7 conseillers délégués communaux, qui vont dans ce magazine, vous faire part de leurs missions.

Je vous renouvelle mes remerciements pour cette confiance que vous m'accordez, afin que nous écrivions ensemble, entre 2014 et 2020, l'avenir de notre commune.

Alain ROYER  
maire de Treillières



Catherine Cadou  
1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à l'administration générale et aux ressources

## Un programme ambitieux malgré un budget de plus en plus contraint !

**11 milliards d'euros d'économies supplémentaires demandées par le gouvernement aux collectivités locales, Catherine CADOU, adjointe à l'administration générale et aux ressources, nous explique le plan d'action de la commune :**

“ *La commune de Treillières n'aura d'autres choix que de participer, comme les autres collectivités locales d'ailleurs, à la réduction des déficits nationaux. Nous nous sommes engagés à la non-augmentation des taux d'imposition. Nous n'y dérogerons pas. Nous n'envisageons pas non plus à ce jour de réduire nos services publics et/ou limiter les investissements. Il nous faut donc, pour les 6 prochaines années, être encore plus inventifs pour trouver de nouveaux leviers de recettes, à l'instar de que nous avons fait en 2013 avec la signature de la convention de prestation avec le collège Helder Camara. Nous devons aussi être plus rigoureux pour diminuer nos dépenses en améliorant par exemple notre*

*politique des achats, en recherchant de nouvelles niches d'économies comme par exemple la réduction des dépenses énergétiques et surtout le développement des mutualisations de moyens entre communes et intercommunalité.* ”

### Dans ce contexte, quels enjeux pour le personnel communal ?

**Catherine Cadou :** Le personnel communal est, comme le sont les élus, au service des administrés. La réussite d'une équipe municipale est le résultat d'un travail partenarial entre élus et personnels. Il convient donc, en ce début de mandat, de conforter le climat de confiance entre professionnels et élus. Le dialogue social, la co-construction des projets, l'implication de chacun, la formation, l'organisation, la modernisation des outils de travail... seront les piliers d'une gestion prévisionnelle rationnelle des emplois et des compétences.

### Quels impacts sur l'administration générale de la commune ?

**C.C. :** Dans un souci de bonne gestion, en ma qualité de première adjointe, je suis chargée, avec le maire, de mettre en musique le programme pour lequel notre équipe a été élue le 23 mars dernier, **en veillant à la hiérarchisation et la cohérence des actions municipales.** Je suis également garante du bon fonctionnement des instances municipales, de la validité juridique des décisions prises et du respect des réglementations. Rigueur budgétaire ne signifie pas un service public de moindre qualité. Ainsi, pendant ce mandat, je m'attacherai à améliorer les conditions d'accueil des administrés en proposant notamment des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie pour faciliter l'accès aux citoyens actifs. L'optimisation des relations administrés/municipalité est aussi un objectif fort qui se concrétisera par le déploiement d'un espace citoyen en ligne. La participation citoyenne est, elle aussi, un enjeu important du mandat : la mise en place d'un conseil municipal des jeunes sera une réalité à la rentrée 2014 et, conformément à nos engagements, la consultation de la population sera privilégiée pour tout projet d'envergure n'ayant pas été présenté dans le programme.

### Et en matière de communication, quels objectifs sur ce mandat ?

**C.C. :** Informer la population treilliéraise sur les services, les réalisations et les projets. Aujourd'hui, des outils de communication existent (le magazine municipal, le site internet, la lettre d'information numérique...). Ils seront reconduits et développés **pour mieux rendre compte de l'action publique.** Il est en effet nécessaire de rendre lisible et compréhensible les décisions prises, d'en expliquer le sens, l'ambition, les conséquences, les financements... Tous les moyens de communication seront inscrits dans un plan global de communication afin de renforcer l'animation de notre commune, valoriser les savoir-faire des habitants, les activités économiques, culturelles et associatives et inscrire les Treilliérais dans leur rôle d'acteurs de la collectivité.

**La convention de prestation restauration avec le collège Helder Camara validée par la préfecture le 14 avril 2014**



Extraits des conclusions du contrôle de légalité suite au recours formulé par les élus de l'opposition en date du 17.07. 2013

**«... Avec les économies réalisées, la prestation restauration au collège privé participe à la réduction du déficit engendré par la surcapacité de la cuisine centrale, sans toutefois le résorber»**

**«... Le tarif appliqué aux repas des collégiens du privé n'est pas plus avantageux que le prix du repas aux élèves treilliérais de l'école publique... »**

### Une page administrative se ferme.

Nous attendons maintenant les résultats de l'enquête de satisfaction qui sera prochainement réalisée auprès des collégiens.

# La voirie : un axe prioritaire

## pour ce mandat

**Frédéric Chapeau, nouvel adjoint délégué aux travaux et infrastructures forme, avec Jean-Claude SALAU, conseiller délégué à la voirie et aux espaces verts, un binôme opérationnel qui associe jeunesse, compétence et expérience.**

### Que recouvre votre délégation ?

**Frédéric Chapeau :** Les travaux d'entretien et de réfection de la voirie et des accotements, la sécurisation des routes et des chemins relèvent de ma délégation. Je dois aussi préparer l'avenir en anticipant les évolutions et les aménagements des réseaux de déplacement lorsque par exemple des nouveaux quartiers d'habitats sont créés. **L'entretien et la rénovation des bâtiments municipaux** tels que les

écoles publiques, les salles sportives et associatives, les locaux accueillant du public... relèvent également de ma délégation, comme d'ailleurs l'aménagement des nouveaux équipements communaux.

### Quelle sera votre méthode pour réussir à rénover le réseau routier sur la commune ?

**F. C. :** Le schéma directeur de voirie qui vient de nous être remis est assorti d'un diagnostic, de préconisations et d'un logiciel de suivi. Ce document montre que, sur les 72 kilomètres de routes communales, près de la moitié sont vétustes. Nous allons par conséquent élaborer un programme de travaux de voirie qui va s'échelonner sur plusieurs années. En réalisant 5 kilomètres de réfection à neuf ou de réparation par an, nous devrions retrouver un réseau de voirie en bon état à la fin du mandat.

Parallèlement, **nous allons poursuivre la mise en œuvre du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.** Concrètement, il s'agit de rendre accessible les déplacements et les accès aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite. Nous allons pour cela effectuer des travaux de réfection des trottoirs existants et créer des cheminements adaptés pour relier entre eux les équipements publics communaux.

### Quel sera le programme de voirie dans les mois à venir ?

**F. C. :** Ce programme n'est pas complètement finalisé. Mais je peux déjà vous dire qu'après la réhabilitation de la rue de la Noé des Puits, la rue Etienne-Sébert et le parking de l'école Alexandre-Vincent, la rue de Vireloup, la rue Notre Dame seront entièrement refaits à neuf avec un enrobé à chaud. Dans les villages de La Rinçais et La Ménardais, nous avons prévu des remises en état avec un enrobé coulé à froid. Enfin dans le cadre du schéma communal de déplacement doux, une liaison piétonne, entre la maison de retraite Les Bruyères et le square équipé d'une aire de jeux derrière le presbytère, sera aménagée en régie par les agents municipaux pour l'été, sans oublier bien sûr la réalisation de la liaison douce pour rejoindre les terrains de football.

### L'assainissement collectif est rattaché à votre délégation, n'est-ce pas ?

En effet. Les travaux de busage se poursuivront au second semestre 2014 sur le secteur de La Gouérie, Le Verger et La Ménardais, **afin de permettre le raccordement d'environ 80 foyers supplémentaires.** Une fois ces travaux achevés, nous pourrions songer à programmer la réfection de la voirie sur ces secteurs.



**Frédéric Chapeau**  
Adjoint, délégué aux travaux et infrastructures



**Jean-Claude Salau**  
Délégué voirie et espaces verts

« J'interviens pour seconder Frédéric Chapeau en allant régulièrement sur le terrain pour repérer les travaux nécessaires. Lorsque les habitants se manifestent auprès des services techniques pour signaler une voirie en mauvais état, un problème d'insécurité ou du matériel public défectueux, je me déplace, accompagné de l'agent municipal chargé du patrimoine viaire, pour analyser et juger si les interventions peuvent être effectuées en régie ou nécessitent l'intervention d'une entreprise. Je vais au contact des habitants et je fais le lien avec les services municipaux. »

### Travaux de voirie en 2014

**Rue Etienne-Sébert :** la section, entre la rue de la Mairie et l'entrée du parking de l'école Alexandre-Vincent, sera refaite entièrement à neuf avec la pose d'un nouveau tapis d'enrobé à chaud.

**Parking de l'école Alexandre-Vincent :** il sera entièrement réaménagé, sa surface sera reprofilée avant la pose d'un enrobé à chaud. Des bordures seront posées ainsi que des portiques pour protéger les entrées et les sorties. Ces travaux seront achevés pour la rentrée scolaire.

**Rue de Vireloup :** réfection à neuf avec aménagement de trottoirs et pose de caniveaux convexes pour récupérer les eaux de pluies. La chaussée prendra ainsi la même allure que ses voisines, rue de La Noé-des-Puits et rue du Champ-de-Foire.



**Gil Rannou**  
Adjoint, délégué à l'aménagement  
et grands projets

«*La première des priorités sera de créer un nouveau quartier d'habitations, face à la mairie.*»

### **Quels sont les grands enjeux de demain pour Treillières et quelles seront vos priorités ?**

**Gil Rannou :** Les grands enjeux en matière d'urbanisation sur notre commune sont de **permettre un habitat durable et respectueux de l'environnement**, du cadre de vie et de l'intimité de chacun. Nous voulons également développer les espaces publics qui contribuent à faciliter les rencontres entre jeunes et moins jeunes. Concernant les priorités, la première sera de créer un nouveau quartier d'habitations, face à la mairie, avec des maisons individuelles et des bâtiments collectifs, à loyers modérés ou en accession à la propriété. Il est également prévu d'y implanter une résidence senior service, une médiathèque et un commerce de proximité,

type superette. Quant à la ZAC de Vireloup, les tranches 3 et 4 seront réorientées et les affectations des espaces seront redéfinies pour y implanter des équipements publics ou privés afin de répondre aux besoins d'activités tertiaires et de services.

### **Quelles sont les lignes directrices du projet d'aménagement de la place du Champ-de-Foire ?**

**G.R. :** Notre volonté est de redessiner le centre ville autour d'une vaste place centrale conviviale. La restructuration se déroulera en deux phases avec, tout d'abord, l'implantation d'un pôle médical et paramédical, en lieu et place de l'ancienne poste, avec des places de stationnement supplémentaires. Ensuite, la connexion entre les places du Champ-de-Foire et de la Liberté se fera à travers l'aménagement d'un vaste espace central équipé d'une halle et pourquoi pas d'un kiosque à musique. Cette place arborée et paysagée sera conçue pour devenir un lieu de rencontre et un lieu festif. Des stationnements seront maintenus autour de cette vaste place.

### **Concilier l'accueil des nouveaux habitants et préserver l'identité des villages est également l'une de**

## **Des grands projets** pour redynamiser notre cœur de ville

**Maintenir et développer la vitalité de la commune tel est l'enjeu de la nouvelle équipe en charge de l'aménagement. Quatre délégués opérationnels pour épauler Gil Rannou, adjoint, délégué à l'aménagement et grands projets.**

### **vos préoccupations. Comment menez-vous cette démarche sur la Ménardais ?**

**G.R. :** Il nous semble en effet important de fixer un cadre pour que les futures constructions soient en harmonie avec l'existant dans les villages. Une pré-réflexion sur la Ménardais a été engagée en 2012 avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique (CAUE 44). Nous devons maintenant approfondir cette démarche avec un bureau d'études composé d'une **équipe pluridisciplinaire** (urbanistes, paysagistes, architectes, spécialistes des déplacements) **chargée d'élaborer un projet global pour La Ménardais**. Dès que le bureau d'étude sera choisi, les habitants seront associés car il s'agit de leur lieu de vie. Ce plan de référence, une fois finalisé, sera alors annexé au plan local d'urbanisme (PLU) et s'imposera notamment aux constructeurs et aux aménageurs. Cette démarche pourra être appliquée aux autres villages de la commune.

### **Le plan local d'urbanisme est devenu une compétence d'Erdre et Gesvres. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?**

**G.R. :** En effet, la compétence PLU a été transférée à la CCEG et dans la ligne de la

Charte de la gouvernance élaborée fin 2013, Treillières s'inscrit pleinement dans la démarche de mutualisation des compétences qui vise à élaborer un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). C'est désormais dans ce cadre que nous défendrons les intérêts de Treillières. Il convient toutefois de préciser que les élus de Treillières, notamment la commission aménagement avec l'assistance des techniciens, auront une place pleine et entière dans l'élaboration du PLUI. En effet, la commune, par sa connaissance fine de l'histoire et des situations de terrain, est **la plus à même à déterminer les zonages pour satisfaire les enjeux locaux de demain**.

En attendant la finalisation du PLUI prévue en 2017, nous effectuerons une modification n°5 de notre PLU en 2014 pour permettre les aménagements place du Champ-de-Foire et face à la mairie.





**Florence CABRESIN**  
Déléguée à l'urbanisme

« Conseillère municipale déléguée à l'Urbanisme, j'ai pris en charge le **pilotage des commissions de permis de construire** qui se réunissent une fois tous les 15 jours et qui rassemblent services, élus de la majorité et élus de l'opposition. Cette commission étudie, sur la base des règlements d'urbanisme opposables, les déclarations préalables de travaux, les certificats

d'urbanisme, les permis de construire et les permis d'aménager.

**Je reçois avec Gil RANNOU sur rendez-vous, le vendredi à partir de 17 h 00, les administrés sur toute question liée au droit du sol.**

J'entends prochainement participer à la préparation de la modification du plan local d'urbanisme et m'investir dans l'élaboration du PLUI.

Passionnée par l'aménagement de notre territoire, je sais déjà pouvoir compter, pour m'épauler dans mes premiers pas d'élue déléguée, sur les services et bien entendu sur l'équipe municipale déléguée à l'aménagement déjà très aguerrie et opérationnelle en la matière. »



**Michel RINCÉ**  
Délégué à la réglementation et à l'usage des sols

« Le premier dossier que m'a confié Gil RANNOU concerne le **recensement des habitations**

**illicites.** Je suis aussi chargé de répertorier tous les aménagements qui ne respectent pas les règles inscrites au plan local d'urbanisme. Il m'a aussi été demandé d'apporter des précisions à l'inventaire des zones humides et des cours d'eau pour pouvoir l'annexer dans le cadre d'une prochaine modification du PLU. »



**Damien CLOUET**  
Délégué à l'aménagement rural et aux espaces agricoles

« Mon domaine d'intervention en qualité de conseiller municipal délégué, c'est **l'espace rural et agricole.** Depuis le début du mandat, je suis chargé d'identifier les éventuelles pollutions du Gesvres et de ses affluents, susceptibles d'être générées par certaines activités ou incidents climatiques. J'aurai également à cœur de faire respecter, conformément à la charte de la chambre d'agriculture, les zonages agricoles et naturels inscrits au plan local de l'urbanisme. »



**Philippe LEBASTARD**  
Délégué à l'environnement

« Au sein de l'équipe municipale, j'occupe les fonctions de conseiller délégué à l'environnement. Depuis notre élection, je travaille, avec les services, sur **le diagnostic énergétique des bâtiments communaux.** Dès septembre, nous lancerons des actions concrètes pour réduire nos dépenses en énergie. De plus, dans le cadre du remaniement cadastral en cours (voir Treillières infos N°59), des écarts entre actes notariés et réalité du terrain apparaissent. Certains d'entre eux datant du dernier aménagement foncier (remembrement), **je réponds à chaque demande des administrés, en me déplaçant sur le terrain.** »



## Une attention particulière pour les familles

**Avec près de 2000 enfants et jeunes Treilliérains de moins de 18 ans, nous souhaitons développer et diversifier les modes d'accueil. Élisabeth Drion se mobilise pour la création d'un pôle petite enfance unique regroupant sur un même site : multi-accueil, relais d'assistantes maternelles et passerelle.**



**Élisabeth Drion**

Adjointe, déléguée à  
la petite enfance - enfance  
Jeunesse - action sociale

### **Quels sont vos projets pour accompagner les petits Treilliérains et leurs parents au quotidien ?**

**Élisabeth Drion :** Comme chacun peut le constater, le multi-accueil n'est plus au stade de projet, il est sorti de terre. Toutefois un point sur son état d'avancement s'impose : cette structure de 35 places se distinguera par ses deux types d'accueil, puisqu'elle associera l'accueil régulier (crèche) et l'accueil occasionnel (halte-garderie). L'équipement sera livré à la collectivité hors d'eau, hors d'air début 2015. Il nous appartiendra ensuite d'effectuer tous les travaux d'aménagement intérieur et de choisir le mobilier. Les plans ont été conçus en partenariat avec les professionnelles de la petite enfance de la mairie, le conseil général, la Protection Maternelle Infantile (PMI) et la Caisse d'Allocations Familiales

(CAF). Ce multi-accueil devrait ouvrir ses portes en septembre 2015, avec des horaires élargis afin que les parents qui travaillent puissent en bénéficier. Parallèlement à cette structure, nous poursuivons notre réflexion pour créer un véritable pôle petite enfance dans les anciens locaux du centre de loisirs.

### **Quels sont les autres leviers que vous pouvez actionner pour les bambins ?**

**E.D. :** Entre l'accueil collectif, très recherché par les parents, et l'accueil individuel chez les assistantes maternelles, il existe des solutions intermédiaires. **La maison d'assistantes maternelles est une formule innovante** qui permet à un groupe d'assistantes maternelles, souhaitant exercer différemment leur métier et ainsi rompre l'isolement de l'exercice à domicile, d'accueillir simultanément les enfants dans une habitation répondant aux normes de sécurité. En tant qu'adjointe à la famille et à la solidarité, mon rôle sera de soutenir et d'accompagner les assistantes maternelles désireuses de se lancer dans un tel projet. Comment ? en les aidant à monter leur projet,

en les accompagnant dans les démarches administratives et d'agrément, en recherchant un local adapté. Pour mieux les orienter, je compte aller sur le terrain pour avoir des retours d'expérience. Des maisons de ce type fonctionnent déjà sur des communes en Loire-Atlantique.

### **Quelle place accordez-vous dans vos projets aux jeunes Treilliérains qui seront les citoyens de demain ?**

**E.D. :** Nous mettrons en place en 2014 un conseil municipal des jeunes pour les rendre acteurs de leur lieu de vie. C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté où l'on peut s'exprimer, faire émerger des idées, apporter un regard nouveau. Nous avons un conseil des sages très actif, alors il m'apparaît essentiel d'entendre également la voix des jeunes.

**Nous avons inscrit à notre programme la création d'une maison des jeunes.** Je participerai activement à sa mise en place, la structure actuelle, le SAJ (service animation jeunesse) est trop imbriquée entre les salles Héraclès et Marathon. Il nous faut penser à un rapprochement du SAJ et du Tremplin dans un lieu agréable, ouvert, à proximité d'espaces en plein air.



**Magali Lemasson**  
Déléguée au CCAS  
et personnes âgées

“ Je m'attacherai, tout au long du mandat, à rappeler que le Centre Communal d'Action Sociale est un lieu d'échanges et de solidarité au service de tous les administrés qui rencontrent à un moment donné une difficulté. Après la création de l'armoire alimentaire avec l'enseigne U, je souhaite que la collectivité construite de nouveaux partenariats pour diversifier l'offre alimentaire et de produits d'hygiène. Je souhaite renouveler, à travers la convention culturelle signée avec Union Nationale des CCAS, les sorties proposées aux personnes isolées ou à faible revenu. En effet, la satisfaction et les sourires des 8 participants au concert classique de l'ONPL, le 9 avril dernier, n'a fait que conforter l'importance de ces moments de partage.

La création de nouveaux lieux de vie et d'échanges intergénérationnels (square, résidence seniors services..) seront aussi au cœur de nos préoccupations, comme d'ailleurs les actions de prévention auprès de nos aînés. Le comité des sages sera très prochainement élargi (24 membres au lieu de 18) et renouvelé. Ses avis éclairés sur bon nombre de dossiers nous sont précieux pour nous aider à la décision et c'est l'occasion, pour moi, nouvelle élue référente, de les en remercier.

”



# L'enfant au cœur du dispositif scolaire

**Le nouveau ministre de l'Éducation nationale a annoncé un assouplissement de la réforme des rythmes scolaires. Gwénola Lebreton, adjointe, déléguée à la Vie scolaire et restauration, fait le point :**

A l'heure où ce magazine est imprimé, le décret d'application concernant ces nouveaux aménagements n'est pas publié. Néanmoins, il est aujourd'hui impossible de remettre en cause le déploiement de cette réforme sur notre commune : les transports scolaires sont organisés, les horaires de classe définis et les ateliers péri-éducatifs quasiment opérationnels pour la rentrée de septembre.

Pour rappel, il s'agit d'un dossier dont nous nous sommes saisis dès notre arrivée fin 2012 et que nous avons travaillé de concert, avec l'ensemble des acteurs concernés - directrices et directeurs des établissements scolaires publics et privés des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, parents d'élèves, Éducation nationale, CAF, conseil général – La réflexion qui a été initiée avait pour objectif premier, de mettre l'enfant au cœur du dispositif.

Nous avons donc procédé étape par étape, au fil des mois. Nous avons commencé par acter, au regard du cadre imposé par le décret et au regard du pôle des transports qui nous lie à la commune de Grandchamp-des-Fontaines, **l'organisation de la semaine sur neuf demi-journées**, dont le mercredi matin, avec des journées de classe de 9 h à 16h05 et un passage de car à 16h10. Un temps récréatif gratuit sera proposé jusqu'à 16h30, puis les enfants pourront au choix, rentrer chez eux ou se répartir entre les ateliers péri-éducatifs (APE) jusque 17h15 ou les accueils péri-scolaires (APS) jusqu'à 18h45, comme actuellement.



**A propos d'étape, où en êtes-vous dans l'organisation des ateliers ?**

**Gwénola Lebreton :**

Depuis ces derniers mois, nous abordons avec l'appui du comité de pilotage, une phase plus opérationnelle. Associations locales, personnel municipal et intervenants extérieurs ont été contactés pour proposer et organiser des ateliers thématiques. Ce qui peut déjà être précisé, c'est qu'à la rentrée de

septembre 2014, les élèves pourront bénéficier d'ateliers sportifs, artistiques, culturels, de bien-être (yoga, relaxation), de jeux et d'activités scientifiques. Un dossier détaillé sur la mise en place et l'organisation des nouveaux rythmes scolaires sera d'ailleurs publié dans le prochain Treillières Infos. Je souhaite souligner que la mise en place de cette réforme des rythmes scolaires, a été l'occasion d'une large concertation, en particulier avec tous les établissements

scolaires publics et privés de la commune. Ecoles et collèges se sont rencontrés à de nombreuses reprises, ont appris à se connaître et à travailler ensemble.

Les propositions qui sont aujourd'hui faites, sont le fruit d'une collaboration de tous les acteurs éducatifs, que nous, élus, avons porté et souhaité depuis notre arrivée. La politique éducative que nous menons, bien au-delà de la mise en place de cette réforme, s'appuie sur la conviction que **tous les enfants de la commune, sans distinction aucune, doivent bénéficier de conditions de scolarisation satisfaisantes, justes et équitables**. A ce titre, nous souhaitons donc que l'offre éducative sur notre territoire reste variée, et que chaque famille puisse en fonction de ses attentes ou de ses aspirations, continuer à avoir le choix de son établissement.



**Gwénola Lebreton**

Adjointe, déléguée à la vie scolaire et restauration

**Un diagnostic est en cours pour étudier les capacités d'accueil des écoles publiques, n'est-ce pas ?**

**G.L. :** Au regard de l'évolution démographique de Treillières et des effectifs scolaires actuels, 1000 élèves dont 630 dans les écoles publiques, il apparaît clairement que nos équipements sont sous-dimensionnés. A l'horizon 2020, les études prospectives montrent que nous aurions quelque 1300 élèves à scolariser en élémentaire, ce qui correspond à une cinquantaine de classes, public-privé confondus. Dès la rentrée de septembre prochain, nous devons trouver une solution pour accueillir une 6<sup>e</sup> classe au sein de l'école La Chesnaie. Le périmètre de ce site étant limité sur le plan du foncier, et posant des problèmes en terme de circulation, de stationnement et in fine de sécurité pour les enfants, nous devons donc rapidement, mettre en œuvre des solutions pérennes pour réorganiser cette école. Un programmiste sera très prochainement chargé d'étudier les différentes hypothèses afin de nous faire des propositions concrètes et efficientes.



Rémi Rolland  
Adjoint, délégué à la proximité,  
tranquillité publique,  
commerce et artisanat

“ Les Treilliérains qui habitent dans les villages ont souvent des préoccupations différentes de ceux du centre ville. C'est pourquoi nous nous devons d'être attentifs et à l'écoute pour comprendre leurs besoins spécifiques. Pour cela, nous nommerons sur la base du volontariat des habitants-référents de quartier afin qu'ils deviennent les interlocuteurs privilégiés de la municipalité. Ce dispositif devrait permettre de renforcer les échanges mais ne m'empêchera pas d'aller toujours au contact direct avec les citoyens. C'est dans cet esprit et cette volonté de lien direct que j'organiserai des réunions de quartiers en 2015. ”

## Du lien, de la tranquillité au service du développement de proximité

**Plus de la moitié des Treilliérains réside dans des hameaux ou des villages. Rémi ROLLAND, adjoint délégué à la proximité, tranquillité publique, commerce et artisanat nous parle de sa nouvelle mission en qualité d'élu référent village.**

**Nous savons que la qualité de vie passe par la tranquillité publique, quels dispositifs pour ce mandat ?**

**Rémi Rolland :** Je souhaite tout d'abord que la police municipale assure un rôle de proximité auprès des habitants, ce qui passe par le dialogue. La prévention est également un levier important et des actions comme le permis piéton et les pistes cyclables de la Prévention Routière y contribueront. Le système de vidéo protection, mis en place l'an dernier, est un outil qui fait ses preuves puisque sur les 4 premiers mois de l'année 2014, **nous assistons à une baisse de 21,3% des délits par rapport à 2013.** Si besoin, ce dispositif pourra être renforcé. Concernant les villages, la sécurité passe par des aménagements adaptés comme par exemples l'installation de mâts solaires aux aubettes de cars qui rassurent parents et enfants, et le fauchage plus régulier des bas-côtés des routes pour faciliter le cheminement des piétons. Enfin je tiens à préciser que l'opération Voisins Vigilants sera expérimentée sur deux secteurs : lotissement le Gesvres et chemin de Bataille, avant l'été.

**Quelles actions envisagez-vous pour le commerce et l'artisanat ?**

**R.R. :** Les activités commerciales contribuent à faire vivre le centre ville. Il est essentiel pour moi de poursuivre le travail relationnel entrepris et je souhaite organiser une réunion avec tous les commerçants de Treillières pour échanger sur leurs besoins.

J'ai par ailleurs enregistré une forte demande d'un mini-marché de plein air, le dimanche matin. Je vais par conséquent consulter les commerçants sur ce sujet et vérifier la faisabilité avant toute prise de décision. Je confirme que la création d'une supérette dans le futur quartier devant la mairie est toujours d'actualité et en tant qu'élu, je soutiendrai ce projet, comme d'ailleurs la création d'un village d'artisans si la demande venait à être confirmée.



**A l'approche des vacances, pensez à vous inscrire auprès de la Gendarmerie Nationale pour bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances !**

Des patrouilles effectuent des contrôles de façon aléatoire, à votre domicile ou votre commerce.

Plus d'info sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



**Mickaël Mendes**  
Adjoint, délégué à la vie associative et sportive

#### Permanences des élus :

**Samedi 7 juin** de 9h00 à 11h00  
**Samedi 13 septembre** de 9h00 à 11h00  
**Samedi 4 octobre** de 9h00 à 11h00  
**Samedi 8 novembre** de 9h00 à 11h00  
**Samedi 13 décembre** de 9h00 à 11h00

Les rendez-vous sont à prendre  
auprès d'Isabelle Ferré au 02 40 94 68 57



**Thierry Gicquel**  
Délégué à la vie associative

« En tant que délégué à la vie associative, je vais apporter mon soutien sur la gestion et le suivi des salles associatives et des équipements sportifs. Je serai à l'écoute de toutes les associations et, plus particulièrement, les associations de loisirs et de solidarité. Je vais également apporter ma contribution sur la salle intergénérationnelle en cours de construction derrière la mairie et sur l'organisation du Forum associatif de rentrée. Enfin, je serai aux côtés de Mickaël Mendes lors de ses permanences du samedi matin.

”

## De nouveaux challenges : Aménagements, événements sportifs !

**Conseiller municipal depuis 2008, Mickaël Mendes a pris ses marques en 2012 comme adjoint à la vie associative et sportive. Ses objectifs sont clairs : faire évoluer le monde associatif, il nous faut consolider nos acquis et étendre nos espaces d'accueil, il nous explique comment :**

#### Comment concevez-vous votre fonction d'adjoint à la vie associative et sportive ?

**Mickaël Mendes :** Chaque week-end, je suis présent sur les lieux sportifs pour aller à la rencontre des bénévoles qui s'engagent dans les associations. Je suis très attaché à cette proximité qui me permet d'écouter les demandes, de mieux comprendre le fonctionnement des associations et de faire des propositions adaptées. Malgré le contexte économique actuel, je souhaite maintenir les budgets accordés aux associations et poursuivre notre soutien matériel et technique pour le bon fonctionnement des associations qui sont, pour la commune, une richesse. Être proche d'elles, c'est aussi les faire participer pour travailler ensemble sur des projets nouveaux. Mon rôle d'élu consiste également à aider les clubs sportifs à gravir les échelons pour devenir des clubs d'élite. Cela passe notamment par les formations des bénévoles que nous devons soutenir. Enfin, il m'apparaît important de valoriser l'engagement des bénévoles qui contribuent à créer des activités sur la commune, en organisant **un événement festif autour de la remise de trophées récompensant des actions et des engagements.**

#### Vous avez décidé de lancer une étude de programmation des équipements sportifs. Pour quelles raisons ?

**M.M. :** Treillières est en pleine expansion. Dès à présent, il nous faut réfléchir à l'adaptation de nos équipements au plus juste des besoins d'aujourd'hui et de demain, tout en tenant compte des capacités financières de la commune. Force est de constater que nous enregistrons déjà des demandes croissantes de créneaux horaires par

les clubs sportifs. En plus, à partir de septembre prochain, les nouveaux rythmes scolaires généreront des nouveaux besoins d'occupation des salles.

Aussi, l'étude de programmation des équipements sportifs va permettre de faire, dans un premier temps, le diagnostic de nos équipements et de leurs utilisations, puis de proposer des scénarios de développement en fonction des besoins identifiés et de la suppression de certains équipements dans le cadre de la rénovation urbaine, face à la mairie.

Les scénarios proposés seront chiffrés. Ils tiendront compte des différentes réglementations qui s'imposent à la collectivité. Toutefois, la commune ne pourra pas avoir des salles dédiées à chaque activité. Il faudra aussi tenir compte des besoins des écoles et du fait que les associations utilisent pour la plupart les créneaux en soirée et le week-end. L'étude permettra donc de mutualiser au mieux les espaces, de manière rationnelle.

Je pense sincèrement que l'apport d'un regard extérieur est intéressant, notamment pour envisager aussi les emplacements de ces équipements. Comme je l'ai déjà dit, la commune est en pleine évolution, l'étude permettra donc d'avoir aussi des références sur les distances de déplacement admissibles en fonction de l'usage attendu (proximité ou échelle communale...).

#### La rénovation du complexe Olympie est également à l'ordre du jour, n'est-ce pas ?

**M.M. :** En effet, cet équipement, qui n'a pas subi de rénovation depuis 11 ans, est fortement dégradé et des mises aux normes sont devenues nécessaires. Nous devons améliorer l'acoustique, l'isolation phonique, la sonorisation et l'éclairage. Les vestiaires et sanitaires seront rénovés et le bardage extérieur sera renforcé pour faire des économies d'énergie. Les travaux sont envisagés pour fin 2015-début 2016.



Catherine Henry  
Adjointe, déléguée à l'animation locale,  
culture et patrimoine

## Des lieux qui s'animent pour notre culture et nos loisirs

**A quelques semaines d'un grand rendez-vous musical, Catherine Henry nous fait partager les choix culturels qu'elle envisage pour les Treilliérains. Installée dans ce rôle depuis 2012, elle travaille avec une pluralité d'acteurs locaux pour offrir à tous, moments de partage, de détente et d'évasion.**

### **Quels seront vos axes d'action dans ce domaine ?**

**Catherine Henry :** Mon rôle consiste à conforter et à promouvoir les initiatives locales. J'accompagne ainsi l'organisation de Treill'Air de Fête qui aura lieu le 21 juin prochain en fédérant les différentes parties prenantes afin que cette fête soit une belle réussite. Il en sera de même pour le Marché de Noël qui rassemble beaucoup de partenaires. Soutenir les animations culturelles locales passe également par le développement d'une offre de locaux adaptés, d'autant que je suis régulièrement sollicitée par des artistes indépendants qui souhaiteraient avoir un lieu pour exposer leurs œuvres. Il nous faudra donc, au cours de ce mandat et en concertation avec la Communauté de Communes dans le cadre du projet culturel de territoire, mener une réflexion approfondie sur **le futur équipement culturel qui devrait voir le jour** dans le cadre du schéma de référence du pôle structurant Treillières-Grandchamp.

### **L'offre d'espace de proximité n'est pas le seul objectif du projet culturel de territoire ?**

**C.H. :** En effet, le développement des pratiques culturelles de notre jeunesse, la promotion des événements et du patrimoine culturel ainsi que la valorisation des initiatives locales sont trois autres objectifs que nous nous attacherons bien entendu à décliner au niveau communal.

### **La construction d'une médiathèque a été évoquée. Qu'en est-il ?**

**C.H. :** Les Treilliérains bénéficient d'une bibliothèque, certes très dynamique, mais qui se trouve freinée dans ses projets en raison des locaux sous-dimensionnés. Nous projetons donc de construire **une médiathèque de 700 m<sup>2</sup> au cœur du futur quartier, face à la mairie**. Une première rencontre avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le conseil général a d'ores et déjà eu lieu. Les premiers objectifs sont fixés : écriture du projet culturel de la ville et visites de médiathèques récemment édifiées. Ce retour d'expériences devrait être l'occasion de confirmer un projet qui me tient particulièrement à cœur : intégrer à la médiathèque, une salle multi-activités pour y organiser des conférences, des mini-spectacles et des expositions.

### **Un dernier mot sur les aménagements du parc du Haut-Gesvres ?**

**C.H. :** La reconstruction des murets de soutènement des terrasses est engagée. Pour moi, le parc fait partie d'un vaste ensemble de loisirs au même titre que les chemins et, quand je vois autant de promeneurs, à pied, à vélo ou à cheval, je me dis que nous avons la chance de disposer d'un patrimoine exceptionnel que nous devons entretenir et animer.





Yvon Lerat  
Président de la CCEG  
Conseiller communautaire  
Conseiller municipal de Treillières

**Vos élus communautaires :**

Alain ROYER,  
Catherine CADOU,  
Yvon LERAT,  
Catherine RENAUDEAU,  
Emmanuel RENOUX.

## La communauté de communes

**Pour la première fois, le 23 mars dernier, vous avez élu, au suffrage universel, les 5 conseillers communautaires treilliérains qui vous représenteront durant les 6 prochaines années à la Communauté de Communes Erdre et Gesvres.**



*Le siège de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres*

“ Parce que je crois en l’avenir des générations futures et au développement de notre territoire, j’ai posé ma candidature à la fonction de Président de la CCEG.

Le 23 avril 2014, 70,45 % des 45 conseillers communautaires m’ont accordé leur confiance et je les en remercie.

La CCEG c’est, votre commune représentée, vos intérêts défendus, vos interrogations portées...

En ma qualité de nouveau Président de l’intercommunalité Erdre et Gesvres, et fort de l’appui des conseillers communautaires élus, je m’engage à :

- **œuvrer en faveur du développement économique** pour donner du souffle à nos entreprises et promouvoir l’emploi sur Erdre et Gesvres ;
- **rationaliser les dépenses pour préserver votre pouvoir d’achat** en activant les mutualisations entre les 12 communes et la CCEG ;
- **aménager notre territoire durablement** dans le respect des réalités locales ;
- **agir en faveur de l’action sociale, sportive, culturelle** pour contribuer au mieux-vivre ensemble sur notre territoire.

Ma fonction de Président que je sais passionnante mais aussi exigeante, je l’exercerai avec dévouement, au nom de l’intérêt général, pour vous Treilliérains et habitants d’Erdre et Gesvres.

”

**INDEMNITES DES ELUS COMMUNAUTAIRES :**

une stricte application de l’enveloppe maximale autorisée soit 173 113,68 €/an répartis entre le président et les 10 vice-présidents disposant d’une délégation

**Le président s’explique :** “Depuis ma 1<sup>re</sup> élection, en qualité de conseiller municipal, en 1983, un statut de l’ élu doit voir le jour. 31 ans après, il n’en est rien...

Il est donc, pour moi, juste d’indemniser au taux maximal autorisé par la loi les fonctions d’élus communautaires. En effet, nombre d’entre nous doivent prendre des congés annuels ou des congés sans solde pour assumer les lourdes et prenantes responsabilités qu’ils doivent exercer et par conséquent, accepter parfois un ralentissement de leur évolution professionnelle.

Pendant ces six prochaines années, nous voulons renforcer la place et le rôle de l’intercommunalité : le travail à réaliser et les compétences à consolider prendront du temps. Il nous faut donc compter sur la disponibilité de chaque élu pour mener à bien tous les projets dont le seul objectif est la mise à disposition des résultats obtenus auprès des habitants du territoire.

Vous le savez, nous le savons tous, aucun élu, à l’échelon communal ou intercommunal, n’occupe ces fonctions pour les émoluments”.

Prochain conseil communautaire, **28 mai 2014** à 19h00

# Les commissions

## Une participation active et constructive attendue...

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseils municipaux ont la possibilité de créer des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement de l'assemblée dans le cadre de la préparation des délibérations.

Ainsi, en séance du 24 avril dernier, le Conseil Municipal Treilliérain a créé, à l'unanimité, quatre commissions d'étude :

### UNE COMMISSION RESSOURCES

(finances, personnel, communication)

pour garantir la bonne utilisation des deniers publics

Catherine CADOU

Florence CABRESIN

Marie-Madeleine REGNIER

Lionel BROSSAULT

Frédéric CHAPEAU

Gwénola LEBRETON

Philippe LEBASTARD

Emmanuel RENOUX

Martine MOREL

### UNE COMMISSION AMÉNAGEMENTS

pour veiller à un développement harmonieux de notre commune et un cadre de vie de qualité

Gil RANNOU

Florence CABRESIN

Philippe LEBASTARD

Frédéric CHAPEAU

Jean-Claude SALAU Damien CLOUET

Michel RINCÉ

Chantal PERRUCHET

Rémi ROLLAND

Soumaya BAHIRAEI

Emmanuel RENOUX

### UNE COMMISSION FAMILLE-ÉDUCATION-SOLIDARITÉ

pour préparer l'avenir des jeunes générations et protéger les plus vulnérables

Elisa DRION

Gwénola LEBRETON

Magali LEMASSON

Marie-Madeleine RÉGNIER

Valérie ROBERT

Isabelle GROLLEAU

Catherine RENAUDEAU

Alain BLANCHARD

Joëlle CHESNAIS

### UNE COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

pour accompagner et développer le bien-vivre ensemble sur la commune

Mickaël MENDES

Catherine HENRY

Thierry GICQUEL

Isabelle GROLLEAU

Jean-Claude SALAU

Catherine RENAUDEAU

Alain BLANCHARD

Jean-Pierre TUAL

Ces commissions sont composées exclusivement de conseillers municipaux. Elles respectent toutes le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus. Leur rôle consiste en l'examen préparatoire des affaires et des questions qui doivent être soumises au conseil municipal.



Le conseil municipal réuni dans la salle du conseil



Ces quatre commissions émettent des avis. Elles peuvent aussi formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre : le conseil municipal reste le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Prochain conseil municipal, **mardi 27 mai 2014 à 19h00**

## LE MOT de l'opposition

Treilliérais, Treilliérais, lors des élections municipales du 23 mars dernier, vous avez choisi l'équipe menée par Alain Royer pour gérer la commune durant les six années à venir.

Emmanuel Renoux l'a dit dès le soir des élections et réaffirmé lors du conseil municipal qui a suivi : la liste Vivre à Treillières 2014 a pris acte des résultats. Vous souhaitez une autre direction pour Treillières que celle que nous vous proposons, nous le respectons.

Nous, élus de Vivre à Treillières, avons dorénavant le mandat que 40 % des Treilliérais et Treilliérais qui ont voté, nous ont donné : celui d'être leurs élus et leurs représentants. Nous prendrons toute notre place au sein du conseil municipal et espérons vivement que le maire garantira, durant tout le mandat, de bonnes conditions de débat et de prise de décisions tant au conseil municipal que dans les commissions qui les préparent.

Merci à chacune et chacun des Treilliérais qui nous avez accordé votre confiance. Soyez assurés que nous aurons à cœur de vous représenter dignement et d'être force de propositions dans l'intérêt de tous.

Comme vous le savez, toute une équipe et un réseau entourent les 6 élus de Vivre à Treillières. Sans renier ses valeurs, Vivre à Treillières va se remettre au travail et nous invitons d'ailleurs tous ceux qui veulent s'engager plus concrètement à nous rejoindre.

Depuis 2013 nous avons rencontré des milliers d'habitants lors de porte-à-porte, de réunions chez l'habitant, de café citoyens et de réunions publiques, et créé ainsi un nouveau rapport de proximité avec beaucoup d'entre vous. Nous allons continuer à vous écouter, à dialoguer avec vous de façon transparente et à nous investir pour l'avenir de notre commune que nous aimons tant. Cette transparence qui nous tient tant à cœur, nous l'appliquons dès maintenant en publiant nos comptes de campagne que vous trouverez en consultant notre site internet. Nous comptons sur vous toutes et tous pour nous aider à être une opposition présente, vigilante et constructive !

Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais  
[www.vivreatreillieres.com](http://www.vivreatreillieres.com) - [vat@vivreatreillieres.com](mailto:vat@vivreatreillieres.com) - twitter : @Info\_VAT



**Amateurs de jeux, petits et grands, vous avez rendez-vous pour un après-midi très ludique, salle des Cent Sillons à Grandchamp-des-Fontaines autour d'un programme organisé en ateliers :**

- Jeux en bois
- Monde des petits
- Jeux anciens
- Vélos rigolos
- Expérimentations
- Parcours à l'aveugle
- Jeux de société
- Espace vidéo-théâtre-cinéma
- Chariot mobile

### Renseignements :

Sébastien Jacob, coordinateur des accueils de loisirs enfance et jeunesse au 02 28 07 90 12

La participation  
électorale

=  
1<sup>re</sup> forme  
de participation  
citoyenne

### Dimanche 25 mai de 8h00 à 18h00 ELECTIONS EUROPÉENNES

Du 22 au 25 mai 2014, les habitants de 28 pays différents seront appelés aux urnes pour élire le nouveau Parlement européen, seule institution de l'Union européenne (UE) à être élue directement tous les 5 ans par les citoyens en âge de voter parmi les 508 millions de citoyens de l'UE. Les 751 sièges du Parlement de Strasbourg sont répartis entre États membres, en fonction de leur population.



**A Treillières,  
les 8 bureaux de vote seront  
ouverts  
de 8 à 18 heures.**

Le dimanche 25 mai 2014, les Français devront choisir 74 eurodéputés qui seront élus au prorata du score obtenu par chaque parti politique, sur la base d'un scrutin de listes. Lors des élections européennes, le territoire français est découpé en huit circonscriptions interrégionales et l'Ouest est représenté par 9 eurodéputés.

**Pour en savoir plus : [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)  
[www.ec.europa.eu/France](http://www.ec.europa.eu/France)**

## MAI ↓

→ **Vendredi 23** - 14h00 à 16h00  
CAUE 44 : conseil architectural, permanence de Philippe Martial, prendre RDV à la direction de l'aménagement, l'urbanisme et les services techniques au 02 40 94 52 16 bureau du RDC de la mairie

→ **Vendredi 23** - 20h30  
Représentations théâtre enfants de La cavale Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Samedi 24** - lieu et horaire précisés ultérieurement  
Découverte d'un parc éolien et randonnée avec le groupe Randonnée Nature en partenariat avec Grain de Pollen

→ **Samedi 24** - 14h00 à 19h00  
10<sup>e</sup> édition de Festi'Jeu salle des Cent Sillons Grandchamp-des-Fontaines



→ **Samedi 24** - 20h30  
Musique amplifiée, Audition organisée par Treillières Musique, Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Samedi 24 et dimanche 25** - 15h00  
Finale régionale Gymnastique Rythmique organisée par Treillières GR Salle Héraclès

→ **Dimanche 25** - 8h00 à 18h00  
Elections européennes, 8 bureaux de vote ouverts à Treillières



→ **Dimanche 25** - 14h00  
Concours en doublettes seniors et pôle féminin organisé par le Pétanque Club Treillières. Boulodrome, avenue des Sports

→ **Dimanche 25** - 15h00  
Représentations théâtre enfants de La cavale Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Mardi 27 mai** - 19h00  
Conseil municipal salle du conseil de la mairie

## JUIN ↓

→ **Lundi 2** - 15h15 à 16h15  
Permanence parlementaire de Michel Ménard sur rendez-vous au 02 40 68 70 04 ou à [contact@michelmenard.fr](mailto:contact@michelmenard.fr) bureau RDC mairie

→ **Mercredi 4** - 10h00  
Bébés-lecteurs (0-4 ans) Les petites bêtes Bibliothèque A Tout Lire

→ **Mercredi 4** - 19h30  
Assemblée générale du Treillières Basket Club Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Vendredi 6** - 18h30  
Assemblée générale de Grain de pollen suivi d'un pique-nique au jardin

→ **Samedi 7 et dimanche 8**  
Tournoi de hand-ball - jeunes organisé par le Hand-ball Treillières. Salles Marathon et Olympie

→ **Mercredi 11** - 10h00  
Mercredi des histoires (4-12 ans) Quels mystères ! Bibliothèque municipale

→ **Vendredi 13** - 18h30  
Assemblée générale du Tennis Club, salle Kyniska

→ **Samedi 14** - 10h00 à 18h00  
Portes ouvertes et exposition de l'Atelier Alizarine, salle de l'ancienne poste, place du Champ-de-Foire

→ **Samedi 14** - journée  
Tournoi de Judo organisé par Cap'Judo Espoir, salle Olympie

→ **Dimanche 15** - 8h00 à 18h00  
Vide-greniers organisé par le Pétanque Club Treillières. Boulodrome, avenue des Sports

→ **Dimanche 15** - à partir de 14h00  
Fête de l'école Sainte-Thérèse Défilé de chars, stands de jeux, spectacle des enfants, repas moules et frites en soirée, rue de la Tortière

→ **Mardi 17** - 20h45  
Assemblée générale du Tekniksi-Ka Savate Club Salle Athéna

→ **Vendredi 20** - 15h00 à 19h00  
Permanence du psychologue de l'École des parents sur RDV auprès de Viviane Robin au 02 40 16 72 33

→ **Samedi 21** - 16h30 à 20h00  
Treill'Air de Fête Rue Simone-de-Beauvoir



→ **Mardi 24** - 20h30  
Assemblée Générale du Handball Club Treillières Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Mercredi 25** - 20h30  
Assemblée Générale d'Energygym Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Vendredi 27** - 9h30 à 11h30  
Permanence d'Hervé Bocher Conseiller général du canton Au 02 40 99 27 83 Bureau RDC mairie

→ **Vendredi 27** - 14h00 à 16h00  
CAUE 44 : conseil architectural permanence de Philippe Martial, prendre RDV à la direction de l'aménagement, l'urbanisme et les services techniques au 02 40 94 52 16 bureau du RDC de la mairie

→ **Samedi 28** - matin  
Fête de l'école La Chesnaie

→ **Samedi 28** - après-midi  
Fête de l'école Alexandre-Vincent

→ **Dimanche 29** - 9h00  
Autour du lac de Grandlieu avec le groupe Randonnée Nature. RDV place du Champ-de-Foire

→ **Lundi 30** - 20h00  
Assemblée générale de Treillières Running Urban Nature. Espace Simone-de-Beauvoir

	Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
* collecte décalée en raison d'un jour férié	Jeu 23 mai	Jeu 23 mai
	Vend 30 mai	
	Jeu 5 juin	Jeu 5 juin
	Vend 13 juin	
	Jeu 19 juin	Jeu 19 juin
	Jeu 26 juin	
	Jeu 3 juillet	Jeu 3 juillet
	Jeu 10 juillet	
	Vend 18 juillet	Vend 18 juillet
	Jeu 24 juillet	

Plus d'infos : [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)  
Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.